REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 JUILLET 2019

Nombre de conseillers élus : Sous la Présidence du Maire Roland SIMON,

15

<u>Conseillers en fonction</u>: <u>Membres Présents</u>:

10 Mmes ANCIEN Raphaëlle, COLLET Nicole, LAUER Martine

<u>Conseillers présents</u>: 9 LECLAIRE Josyane, SANNIER Marie-Paule

M.M. COMBELLES Jean, FAVRE Christian, ROYER Alain.

Procuration: 0

Membres absents excusés : KLEIN Bernadette

Date de la convocation :

11.07.2019 <u>Membres absents</u>:

Secrétaire de séance : M. FAVRE Christian

ORDRE DU JOUR

- Tarifs périscolaire

27.2019) TARIFS PERISCOLAIRE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide de modifier les tarifs du périscolaire à partir de la rentrée 2019/2020 (voir tableau joint).

Cette délibération annule et remplace la délibération N°20.2019 en date du 03.07.2019.

Les horaires de la garderie périscolaire restent inchangés pour la rentrée 2019/2020 identiques à la délibération **N°13.2018** en date du **24 mai 2018**.

Voté à l'unanimité.

année scolaire 2019-2020 Tarifs

Inscription à l'année

Tarif 1	Quotient familial mensuel inférieur ou é		900€
	matin	2,60 €	
	midi	7,60 €	
	soir	4,00 €	
Tarif 2	Quotient fa	amilial mensuel de 901 à 1300 €	
	matin	3,00 €	
	midi	8,90 €	
	soir	4,70 €	
Tarif 3	Quotient familial mensuel > à 1300 €		
	matin	3,20 €	
	midi	9,60 €	
	soir	5,00 €	

Le quotient familial se calcule en divisant :

le revenu brut global par le nombre de parts, puis par 12 pour obtenir le montant mensuel

A défaut de présentation de l'avis de situation déclarative à l'impôt de l'année 2019, le tarif 3 sera appliqué.

matin	5,00 €	
midi	12,50 €	
soir	8,00 €	